



Direction de la jeunesse,  
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation  
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



**NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010**

**RÉDIGÉE PAR LE CREDOC**

**DOSSIER : AP1\_n° 274**

***Intitulé du projet :***

***L'orientation active dans l'académie d'Aix-Marseille***

***Porteur du projet :***

***Rectorat d'Aix-Marseille- Université de la Méditerranée Aix-Marseille -  
Université de Provence Aix-Marseille - Université Aix-Marseille - Provence-  
Alpes-Côte d'Azur***

***Évaluateur du projet : CREDOC***

***Région(s) d'expérimentation : académie d'Aix Marseille***

***Date de démarrage effectif de l'expérimentation :Septembre 2009***

## **1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation**

Le projet vise à créer les conditions pour que les lycéens décident de leur orientation à partir de plusieurs paramètres (résultats scolaires via l'intervention du professeur principal, connaissances des contenus d'enseignement, connaissances des débouchés professionnels, rencontres avec des pairs ...).

Le projet d'évaluation a pour objectifs :

- de mesurer l'atteinte de ces objectifs : investissement des élèves dans la construction de leur projet professionnel, degré de connaissance des métiers envisagés, investissement dans leur scolarité en lien avec la construction du projet, types d'orientation choisis et pertinence de ces orientations au regard du profil des jeunes...
- d'observer les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation.

Les méthodes mobilisées sont à la fois qualitatives (interrogation des acteurs et partenaires) et quantitatives (interrogation des jeunes bénéficiaires et d'un échantillon témoin).

### ***1 – un diagnostic fonctionnel et structurel***

Ce diagnostic est mis en œuvre au démarrage du projet, puis au terme de l'expérimentation. Il s'agit de dessiner le paysage institutionnel, de repérer quelles sont les institutions investies et leur niveau d'investissement, d'analyser les conditions locales expliquant l'émergence du projet, leurs atouts et leurs handicaps pour la réussite d'un tel projet.

Il repose sur la réalisation, à deux reprises :

- d'une quinzaine d'entretiens auprès des principaux acteurs de l'expérimentation ;
- d'une consultation électronique de l'ensemble des acteurs impliqués et/ ou concernés par sa mise en œuvre.

Cette observation qualitative est menée une première fois lors du démarrage du projet, et une seconde à son issue.

### ***2. une mesure de l'impact du projet sur les bénéficiaires***

Elle utilise des enquêtes auprès des jeunes bénéficiant de l'expérimentation ainsi que d'échantillons témoins.

Les élèves bénéficiaires appartiennent aux lycées expérimentaux. L'échantillon témoin a été sélectionné dans d'autres lycées, pour éviter les « effets de contamination ». Par ailleurs, certaines actions du dispositif peuvent bénéficier à l'ensemble des jeunes scolarisés en classe de première dans l'académie : mise en œuvre d'un site internet, organisation de journées porte ouverte....en sont des exemples. Trois échantillons différents ont donc été interrogés, constitués de jeunes entrés en classe de première à la rentrée scolaire de septembre 2009 :

- 150 jeunes bénéficiaires : ils sont scolarisés dans une classe de première expérimentale ;

- 75 jeunes bénéficiaires partiels, scolarisés dans l'académie, dans un lycée ne participant pas à l'expérimentation;
- 75 jeunes non bénéficiaires, scolarisés hors académie.

Une deuxième cohorte constituée selon les mêmes modalités, comprend des jeunes entrés en classe de première en septembre 2010.

La première cohorte est interrogée trois fois (au début de chaque année scolaire 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012), la seconde le sera deux fois (au début des années scolaires 2010-2011 et 2011-2012)

## **2. Etat d'avancement et premiers résultats**

### **2.1 – L'évaluation des conditions de mise en œuvre**

Le premier diagnostic réalisé auprès des acteurs de cette expérimentation renseigne sur les conditions de mise en œuvre de cette expérimentation. Il a permis de poser plusieurs constats :

#### *Des conditions institutionnelles*

- ❖ La mobilisation institutionnelle locale doit pouvoir s'appuyer sur une orientation nationale qui affiche la nécessité d'une politique publique de l'orientation construite et coordonnée.
- ❖ La mobilisation locale s'effectue au plus haut niveau des instances décisionnelles de l'état (le recteur) et des établissements universitaires (les vice-présidents à la vie scolaire). Elle s'organise autour d'un « noyau d'acteurs » et implique un rythme de travail soutenu.
- ❖ Le pilotage technique et la coordination des actions sont réalisés par ces mêmes acteurs, à un haut niveau de la hiérarchie institutionnelle. Les autres acteurs sont sollicités plus ponctuellement, sur leurs fonctions « ordinaires » (p.ex. professeur principal).

#### *La lisibilité des enjeux et des objectifs*

- ❖ La mise en cohérence et l'animation d'une politique publique de l'orientation est l'enjeu relayé par les acteurs pilotes de l'expérimentation. Les acteurs dans les lycées visent l'objectif opérationnel du projet : une meilleure connaissance par les élèves des cursus de formation pour un choix en adéquation avec leurs aspirations et de leurs capacités scolaires.

En revanche,

- ❖ La finalité d'une politique publique d'orientation comme moyen de lutter contre les inégalités des chances n'est que très peu évoquée.
- ❖ Les acteurs n'entrent pas ou peu dans la question de l'orientation par le prisme de l'insertion professionnelle. Les perspectives aux termes du cursus de formation sont peu évoquées.

### *Les points forts*

- ❖ La mise en cohérence d'actions et d'interventions publiques préexistantes à la programmation de l'expérimentation a été une étape indispensable.
- ❖ Le développement des liens Lycées/universités est essentiel. Il faut créer les conditions pour que ces liens s'inscrivent dans des pratiques régulières.

### *Les points faibles*

- ❖ Quatre mois après le lancement de l'expérimentation, certaines actions ne sont pas encore bien repérées ; en particulier par les acteurs qui ne sont pas dans la sphère de pilotage de l'expérimentation.
- ❖ Des difficultés sont à relever dans la mobilisation et la présence effective des enseignants. L'investissement des personnels s'effectue en dehors des heures d'enseignement.

## **2.2 – la première interrogation quantitative**

Elle a pour objectif de faire le point sur la situation des jeunes au démarrage de l'expérimentation, et en particulier, sur leur motivation scolaire, sur leur connaissance des possibilités d'orientation, et sur la construction de leur projet professionnel.

Elle montre une forte diversité de la situation des jeunes quant à cette construction.

Ainsi, en début de classe de première :

- ❖ le quart des jeunes n'ont aucune idée du métier qu'ils souhaitent exercer. Parmi eux, seuls 10% savent ce qu'ils vont faire après le baccalauréat ;
- ❖ la moitié ont plusieurs idées de métiers possibles, ou savent à peu près dans quel secteur d'activité ils souhaitent travailler ; La moitié d'entre eux savent quelle orientation choisir après le baccalauréat ;
- ❖ enfin, le quart des élèves ont un souhait précis de métier. 9 sur 10 savent précisément vers quelles études s'orienter après le baccalauréat.

Les jeunes filles sont les plus avancées dans leur construction de projet : le tiers savent précisément quel métier elles souhaitent exercer, contre 15% seulement des garçons. Probablement en lien, ce sont les élèves en série L qui sont les plus nombreux à anticiper leur futur métier, alors que ceux scolarisés en série S sont particulièrement peu nombreux (18%) à être dans ce cas. Au-delà de l'impact du genre, ce constat pourrait aussi être interprété comme une stratégie pour différer le choix de l'orientation parmi les bons élèves : les filières scientifiques seraient considérées comme laissant ouvertes le plus grand nombre de possibilités et donc comme permettant de retarder la construction du projet professionnel au moins jusqu'en terminale.

Plus de la moitié des jeunes qui ont une idée d'orientation après le baccalauréat mentionnent l'université, un tiers évoquent une école spécialisée, un sur dix une classe préparatoire, et une proportion proche, un IUT ou un BTS. Cette relative appétence pour

l'université est favorisée par l'environnement familial : pour le tiers des jeunes, un parent ou un membre de leur fratrie, ont un diplôme universitaire. Ils sont alors plus nombreux que les autres à penser s'orienter vers ces études. Quant à l'image de l'université, elle est encore liée au manque d'encadrement, et, dans une moindre mesure, à une moindre valorisation des diplômes que par exemple, un DUT ou un BTS. L'enseignement est en revanche perçu comme étant de qualité.

Enfin, 9 jeunes sur 10 en début de classe de première, ont déjà cherché de l'information sur les orientations possibles. Les trois quarts estiment avoir trouvé les renseignements qu'ils recherchaient. Cette proportion est d'autant plus élevée que les jeunes savaient précisément quelles informations ils souhaitaient obtenir : ceux qui n'ont qu'une idée imprécise de leur orientation ont ainsi des difficultés à la préciser par une mobilisation des ressources existantes, alors qu'elles sont pertinentes pour les élèves ayant déjà un projet en construction.

CERTIFICAT :

**Je soussigné, Léopold Gilles responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 274 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.**

**Date : 31 janvier 2011**

**Signature :**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes. The signature is positioned below the 'Signature :' label.